

Colloque Accueil Champêtre en Wallonie

Pérenniser l'accueil et la diversification à la campagne, parlons-en !

14 mars 2023

Séance plénière- Transmission

Titre

« Transmettre son activité : oser se poser les bonnes questions ».

Intervenant·e·s

Animatrice

- [Charlotte LERMECIER](#), facilitatrice en intelligence collective et expérience collective et responsables des activités de diversification sur la ferme familiale « [La Ferme du Planois](#) ».

Expert

- Maître Pierre-Yves ERNEUX, notaire.

Témoins

- Yves de TENDER et Marine WILLEMS - [La Framboiserie de Malmedy](#).
- Guillaume FLAMAND - [La Ferme du Vieux Tilleul](#).
- Anne LOLY - [Le Terminus-gite](#).

Résumé

La transmission familiale est-elle la seule solution possible ? Faut-il remettre ses activités comme telles ou réfléchir à les adapter (voire à tout changer) afin de mieux réussir la transmission ?

Il n'est jamais trop tôt pour penser à la transmission de son activité. Les types d'offres dans l'accueil et la diversification se multiplient et sont en constant changement. Certaines structures deviennent complexes à gérer. Pourtant, trouver un repreneur n'est pas chose aisée. Cette matinée sera animée par [Charlotte LERMECIER](#), facilitatrice en intelligence collective et expérience collective et responsables des activités de diversification sur la ferme familiale « [La Ferme du Planois](#) ». Son expérience du milieu rural et agricole et son aisance en animation de groupe et dynamique collective lui ont permis de jongler entre l'expertise de **Maître Pierre-Yves ERNEUX** et les **témoignages** de porteur·euse·s de projets innovants ([La Ferme du Vieux Tilleul](#), [La Framboiserie de Malmedy](#) et [Le Terminus-gite](#)) afin d'enrichir les discussions.

Caroline Schalenbourg, la Présidente du réseau, a remercié les nombreux participants dont une majorité sont des porteurs de projet de leur présence. Elle a résumé les propos de la journée en 4 mots :

1. **Pérennisation**
2. **Accueil**
3. **Diversification**
4. **Campagne**

4 mots qui s'appliquent à ACW.

Notre association est au service du monde rural et agricole afin de pérenniser les fermes familiales et l'ensemble des activités de diversification et d'accueil à la ferme et à la campagne.

Christian Hick, Directeur, a quant à lui, remercié l'assemblée de la confiance accordée à ACW :

Il a souligné le dynamisme et la passion qui animent les porteurs de projet. Il a insisté sur le rôle de l'équipe qui est là pour accompagner les membres dans la bonne réalisation de leur projet depuis la réflexion de celui-ci jusqu'à sa promotion tout au long de son activité.

Pierre Pirard, chef de Cabinet adjoint de M. Borsus, Ministre de l'agriculture :

M. Pirard a mis en avant le fait que dans ses missions, ACW, soutient les agriculteurs et les acteurs du monde rural avec dynamisme et déterminisme. Il a ensuite souligné l'attention que le Cabinet de M. Borsus porte sur la transmission du foncier via notamment « Les assises de la terre » qui mettront en place et hiérarchiseront les différents outils disponibles à sa bonne réalisation.

François-Xavier Lenne, responsable de la cellule tourisme du Cabinet de Mme De Bue, Ministre du Tourisme :

M. Lenne a quant à lui remercié ACW, pour le travail de collaboration effectué sur les modifications de législations envisagées. Il est conscient que l'attractivité du territoire wallon passe aussi par l'agriculture et le monde rural via ses hébergements et ses produits du terroir wallon. Les objectifs du plan de relance sont de faire de la Wallonie une terre de séjour touristique avec un accent particulier sur l'importance de la transition numérique.

Charlotte Lemerrier, animatrice de la séance a apporté dynamisme et structure à la matinée.

La présentation de Maître Erneux ainsi que les témoignages et les échanges furent d'une grande richesse ; que ce soit avec notre expert, les témoins ou avec les autres participants de notre colloque.

Maître Erneux, notaire à Erpent, a relevé le défi en 15 minutes d'identifier les points essentiels à prendre en compte lors d'une transmission d'activité afin d'en faciliter le processus. Ces points s'articulent autour de deux mots-clés : **structuration et transmission**.

Les paramètres à prendre en compte sont nombreux : identité de la structure juridique et du projet, régime fiscal adapté, bail à ferme, ... Il s'agit de bien identifier les besoins (objectifs et subjectifs), de protéger le conjoint, de traiter les aspects successoraux en tenant compte des règles en la matière, d'étudier le traitement fiscal qui sera appliqué, de tenir compte des mécanismes d'aides existants et de leurs conditions d'application, ...

Transmettre une ferme et/ou des activités de diversification et d'accueil touristique ne s'improvise pas. Une réflexion encadrée par des personnes spécialisées permet de réussir au mieux ce challenge impliquant de nombreux facteurs humains éminemment émotionnels.

Trois témoignages montrent bien que chaque histoire est différente même si les éléments de réflexion restent sensiblement les mêmes dans toute transmission.

Anne Loly, Gite le Terminus à Mortroux ; Des 4 enfants, seuls deux se sont intéressés à la reprise des activités. Le frère d'Anne a gardé l'exploitation agricole tandis qu'Anne a transformé le salon de

dégustation/restaurant (dans lequel s'étaient investies Eliane Loly (la maman), Anne et l'une de ses sœurs), en gîte de grande capacité. Le changement d'affectation n'a pas été simple à faire accepter par tous.

Guillaume Flamand, seul intéressé au départ à reprendre l'exploitation familiale proposant l'élevage d'escargots et du maraîchage a pu compter sur le retour de son frère aîné, ingénieur. Les compétences ramenées d'expériences extérieures ont quelque peu révolutionné le travail de l'exploitation. Une adaptation pas toujours évidente pour les parents qui ont dû faire face à un vrai chamboulement.

Yves De Tender, la Framboiserie de Malmedy, a dû se tourner vers l'extérieur pour la reprise de son activité. Une expérience qui lui a démontré que le bon repreneur, celui qui a les qualités requises pour pérenniser l'outil et ses valeurs, n'est pas nécessairement celui avec lequel on s'entendra le mieux. Il a appris à ses dépens que cette erreur peut faire perdre beaucoup de temps.

En moyenne, il aura fallu environ 2 années pour réaliser l'ensemble des étapes constituant de la transmission.

La composition de la famille, des partenaires, les envies, les besoins et les compétences de chacun, ... vont influencer la manière dont l'activité sera transmise. Elle pourra se faire au sein ou non de la famille, en personne physique, en société ou via la création d'une coopérative. Chaque structure ayant ses avantages et ses inconvénients, il faudra donc la choisir de manière réfléchie.

Chaque projet de transmission, a été entamé lors de moments-clés liés, à une étape de la vie. Cela peut être pour un ou plusieurs enfants qui souhaitent reprendre la ferme ou développer un revenu au sein de celle-ci, ou encore lorsque l'on sent que pour rester rentable, l'activité va devoir évoluer et que les initiateurs du projet ne souhaitent plus pour raison d'âge ou autre, investir en temps et/ou en argent par eux-mêmes.

Tout comme Maître Erneux, les témoins ont souligné l'importance de se faire guider par des spécialistes juridiques, fiscaux, comptables, ... tout en notant qu'un critère essentiel de la réussite de cette transmission sera une communication franche et ouverte avec tous les partis impliqués dans cette transmission. L'objectif d'arriver à des valorisations équilibrées n'est pas simple à atteindre mais au final il est important que chacun se sente confortable avec les décisions prises. Une des difficultés plus spécialement mise en avant est celle de la valorisation du travail plus ou moins important des différents enfants dans l'activité avant la reprise, ce travail s'étant le plus souvent fait hors rétribution.

Un autre point abordé lors des témoignages, a été celui de conflits de génération plus ou moins marqués selon les projets. Il n'est pas toujours simple pour les aînés de voir le projet créé évoluer autrement que ce qui avait été imaginé au départ.

Quelques questions ont été posées à Maître Erneux sur la transmission à 0% et ses conditions, notamment sur la possibilité d'y inclure une activité de gîte.

Cette séance plénière s'est conclue en insistant sur l'importance d'une bonne communication sans attendre d'être dépassé par la situation ou les difficultés rencontrées, ce processus demande du courage et une bonne dose d'adaptation.

Maître Erneux conclura quant à lui cette séance plénière sur la transmission par trois mots :

ANTICIPER - ANALYSER - COMMUNIQUER



Accueil Champêtre en Wallonie ASBL

L'association de référence pour la diversification à la ferme et à la campagne

Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux (Be)

+32(0)81/627 454

info@accueilchampetre.be

www.accueilchampetre-pro.be

